

Monsieur le Président  
Syndicat du Bassin Versant du Brivet  
90, rue Maurice Sambron  
44 160 PONT-CHATEAU

**Le 16 décembre 2019, à Nantes**

Dossier suivi par : Justine VAILLANT  
Mail : [jvaillant@syndicatloireaval.fr](mailto:jvaillant@syndicatloireaval.fr)  
Tel. : 09 72 54 19 32  
Réf. : JV-2019-12-0186  
Vos réf. : GP-AM/19022

**Objet : Avis du bureau de la CLE du SAGE Estuaire de la Loire**

Monsieur le Président,

Vous m'avez adressé, pour avis, le projet de contrat territorial « Eau » 2020-2025, coordonné par le Syndicat du Bassin Versant du Brivet (SBVB), et mis en œuvre par les acteurs du territoire.

L'annexe 1 du Plan d'Aménagement et de Gestion Durable (PAGD) du SAGE Estuaire de la Loire identifie les enjeux et les objectifs prioritaires suivants pour le sous-bassin versant « Brière Brivet ».

Enjeux	Objectifs
<b>Cohérence et organisation</b>	Définir des objectifs partagés pour la gestion hydraulique, au cœur de nombreux enjeux du territoire
	Renforcer l'outil technique de gestion hydraulique (SMAHBB)
	Harmoniser les procédures de sensibilisation et de concertation
	Définir des objectifs partagés pour l'alimentation en eau
	Arrêter un règlement d'eau et prendre les moyens d'en assurer une lecture directe
<b>Qualité des milieux</b>	Définir des objectifs partagés (vocation des marais, des zones humides, flore, faune piscicole, espèces envahissantes; etc.) et prendre les moyens correspondants
	Assurer la transparence migratoire des ouvrages
	Améliorer le fonctionnement hydraulique et assurer une exploitation du marais
	Restaurer, entretien les cours d'eau
<b>Qualité des eaux</b>	Réduire les risques d'eutrophisation
	Assurer un niveau de traitement poussé voire très poussé des eaux usées

	Définir au cas par cas les modalités d'implantation et de gestion des points de rejet des stations d'épuration. Prévoir un volet biologique dans le dispositif de suivi d'impact des ouvrages d'épuration
<b>Inondations</b>	Améliorer la connaissance
	Réduire les risques (règle de construction, gestion des eaux à l'échelle du bassin versant, etc.)
<b>Gestion quantitative et alimentation en eau</b>	Gestion coordonnée de la ressource en eau, en particulier celle des nappes utilisées pour la production d'eau potable

Le tableau ci-dessous liste les actions principales du projet de contrat territorial « Eau » « Brière Brivet », en lien avec les enjeux, les objectifs du Plan d'Aménagement et de Gestion Durable (PAGD) et le règlement du SAGE Estuaire de la Loire.

Enjeux du SAGE	Actions et objectifs du projet de bassin versant et du contrat territorial
<b>Cohérence et organisation</b>  <b>PAGD :</b> dispositions QM11-QM19-QE19  <b>Règlement :</b> article 3	<b>Objectif du contrat : améliorer la connaissance pour agir, faire changer les pratiques en fédérant et en créant une dynamique</b> Organiser une campagne d'information et de sensibilisation, animer et évaluer le contrat territorial, réaliser une étude règlement d'eau...
<b>Qualité des milieux</b>  <b>PAGD :</b> dispositions QM1-QM4-QM5-QM6-QM12-QM14-QM15-I6  <b>Règlement :</b> articles 1 - 4	<b>Objectif du contrat : préserver et restaurer les milieux aquatiques, agir pour le bon état des milieux aquatiques</b> Diversification des habitats, renaturation, reméandrage, curage, dragage, restauration de la ripisylve, plantations, protections de berges en génie végétal, abreuvoirs, déconnexion de plan d'eau, rivière de contournement, restauration de zones humides, renaturation de frayères, actualisation des inventaires zones humides et intégration dans les documents d'urbanisme, gestion des espèces exotiques envahissantes...
<b>Qualité des eaux</b>  <b>PAGD :</b> dispositions QE12-QE13-QE14-QE19-QE20-QE22-I12	<b>Objectif du contrat : améliorer la qualité de l'eau, garantir des eaux de qualité pour la santé des hommes, la vie des milieux aquatiques et les différents usages, aujourd'hui, demain et pour les générations futures, localisation caractériser agir sur les pollutions diffuses</b> Réaliser une étude cyanobactérie sur plan d'eau, étude recherche source de pollution zone à risque, finaliser les SDGEP, sensibilisation et communication, bilan des inventaires bocagers, réaliser des plans de gestion à l'échelle des exploitations et mettre en œuvre des aménagements, recenser les pratiques d'entretien d'espaces verts
<b>Inondations</b>  <b>PAGD :</b> dispositions I6-I8-I9-I14-I16	<b>Objectif du contrat : améliorer la capacité de restitution de l'eau, la gestion hydraulique, et la prévention des inondations, protéger et préserver les zones humides et les ressources en eau dans un objectif de gestion intégrée</b> Organiser la gouvernance sur la prévention des inondations, étudier les phénomènes d'inondations urbaines, développer et promouvoir les techniques alternatives, sensibilisation...
<b>Gestion quantitative et alimentation en eau potable</b>  <b>PAGD :</b> disposition GQ4	<b>Objectif du contrat : améliorer la capacité de restitution de l'eau, la gestion hydraulique, et la prévention des inondations, protéger et préserver les zones humides et les ressources en eau dans un objectif de gestion intégrée</b> Etude préalable besoin-ressource, étude sur la relation entre eau de surface et eau souterraine, sensibiliser sur les économies d'eau

Concernant l'enjeu *cohérence et organisation*, l'animation du contrat territorial « Brière Brivet » permet de coordonner les actions entre les acteurs, autour des enjeux et des objectifs du SAGE. Il

réunit en effet 15 maîtres d'ouvrage et partenaires, dont le Syndicat Loire Aval, structure porteuse du SAGE Estuaire de la Loire. Le panel d'acteurs engagés illustre un projet de territoire ambitieux et mutualisé, intégrant de nombreuses actions autour de la communication et de la sensibilisation des acteurs du sous-bassin versant et du grand public. Le bureau de la CLE souligne l'organisation territoriale aboutie du sous-bassin versant au travers de la mise en œuvre de la compétence GEMAPI par le SBVB.

Le projet de contrat territorial « Brière Brivet » intègre des actions en lien avec l'enjeu *qualité des milieux*, par des interventions d'entretien, de restauration et de renaturation des cours d'eau et des zones humides, dont les marais. Ainsi, 80 km de cours d'eau font l'objet de travaux de restauration d'hydromorphologie. Ces actions s'inscrivent dans les objectifs du SAGE et dans sa mise en œuvre, mais également en anticipation du SAGE révisé, certaines interventions étant localisées en têtes de bassin versant.

Les actions inscrites pour la *qualité des eaux* sont transversales et s'organisent autour du petit et du grand cycle de l'eau. Les études projetées permettront une meilleure connaissance du sous-bassin versant, en parallèle des travaux identifiés au regard des pressions exercées sur les cours d'eau et les milieux.

En lien avec l'enjeu *inondation*, les actions programmées sur les cours d'eau et les zones humides permettront d'améliorer leurs fonctionnalités hydrologiques (réduction de la vitesse d'écoulement, restauration de champs d'expansion de crues...). Le projet de contrat territorial prévoit également d'intégrer à la réflexion la gestion des eaux pluviales au travers notamment des techniques alternatives.

La *gestion quantitative et l'alimentation en eau potable* seront étudiées en partenariat avec la structure porteuse du SAGE, par la réalisation d'études mutualisées à l'échelle du territoire du SAGE Estuaire de la Loire.

Au regard de l'analyse des éléments transmis, le bureau de la Commission locale de l'eau a examiné ce dossier lors de la séance du 10 décembre 2019 et a émis un **avis favorable**.

Nombre de votants	Abstentions	Avis favorables	Avis défavorables
7	0	7	0

**Les actions inscrites sont en cohérence avec les enjeux et les objectifs définis par le PAGD pour le sous-bassin versant « Brière Brivet » et le règlement du SAGE.**

Les membres du bureau de la CLE soulignent l'ambition forte du contrat territorial « Eau » du SBVB, dans la continuité du précédent programme d'actions, et qui se présente comme un programme opérationnel multithématique. Pour le territoire du SAGE Estuaire de la Loire, il s'agit d'un des premières contrats territoriaux « Eau », réunissant l'Agence de l'Eau, la Région, le Département et l'Etat autour des maîtres d'ouvrages opérationnels.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes respectueuses salutations.



**Christian COUTURIER**  
Président de la CLE du SAGE Estuaire de la Loire